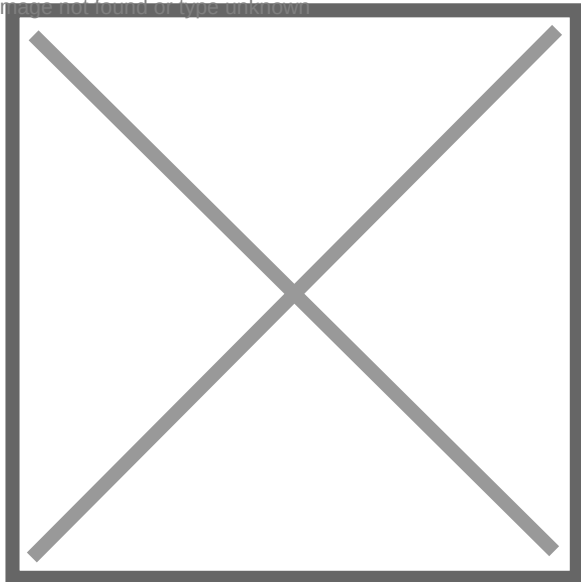


Image not found or type unknown



Fiche de paie, aucune cotisation

Par **laloupeche**, le **12/03/2012** à **14:39**

Bonjour,
Voilà après 3 mois de travail, et 2 semaine d'appel quotidien, mon chef m'a enfin donné mes fiches de paies! Et là surprise, aucune différence entre le net et le brut, aucune cotisation..
Que dois je faire ?

Par **xavdlaw**, le **12/03/2012** à **17:43**

De quel montant avez-vous été payé : le brut ou le net ?
Il y a soit une erreur ... soit vous n'êtes pas déclaré.
Cordialement

Par **pat76**, le **13/03/2012** à **15:08**

Bonjour
Vous prenez votre contrat de travail, vos bulletins de salaire et vous allez montrer tous ces documents à l'inspection du travail.
Vous travaillez dans quelle branche?
Vous vérifierez auprès de l'URSSAF si vous avez été déclaré.
Vous avez eu la visite médicale d'embauche à la médecine du travail?

Par **bilounde**, le **13/03/2012** à **16:30**

Bonjour,
Si vous êtes apprenti cela peut être normal (si conventionnellement vous n'avez pas une cotisation additionnelle retraite de base).
Si vous n'êtes pas apprenti,

effectivement il y a un souci ou une erreur sur le bulletin...rnrnCordialement